



SOCIETE SPORTIVE LIMOUSINE DE TIR

Lieu dit « Plaisance », rue Marguerite Yourcenar, 87280 LIMOGES
Mail réservé licences : licence.sslt87@sfr.fr - ☎ 07.87.13.87.40

Association Loi de 1901 affiliée à la Fédération Française de Tir sous le n° 27 87 175
Agrément ministériel n°87-5-35 du 25/03/1977 pour la pratique du tir à la cible. Agrément Jeunesse et Sports n° ET 000070 - code établissement 0879ET0010 - APE 926C - Siret 39426216600017

**DEMANDE
D'ADHESION
et/ou LICENCE**
saison 2022 / 2023

Mr Mme NOM : Prénom :

NOM de jeune fille :

Né(e) le : / / à : Code Postal :

Adresse :

Code Postal : Ville : Nationalité :

Tél Dom : Tél Bur : Tél mobile :

(obligatoire, au moins un numéro d'appel valide)

Email : Vos coordonnées ont-elles changé durant l'année précédente ? oui non

ADHESION CLUB	DROIT D'ENTREE	<input type="checkbox"/>	1 seul droit par famille		50€	à cumuler avec 1ère demande
TYPE DE DEMANDE DE LICENCE	1ère DEMANDE	<input type="checkbox"/>	Adulte	Né avant le 01/01/2003	145€	à cumuler avec droit d'entrée
		<input type="checkbox"/>	Jeune	Né après le 31/12/2002	34€	exonéré de droit d'entrée
	RENOUVELLEMENT	<input type="checkbox"/>	Adulte	Né avant le 01/01/2003	145€	
		<input type="checkbox"/>	Jeune	Né après le 31/12/2002	34€	
MUTATION	<input type="checkbox"/>					
Club:		Asso:		Ligue:		
DEMANDE CARTE CLUB	CARTE CLUB	<input checked="" type="checkbox"/>			90€	Licencié dans un autre club
Club:		Asso:		Ligue:		

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIRES

En cas de 1ère adhésion :

- ⇒ Cet imprimé d'adhésion complété
- ⇒ Certificat médical FFTir complété par votre médecin (téléchargeable sur le site internet du club: www.sslt.fr ou demander au stand auprès des Directeur de Tir)
- ⇒ paiement de 195€ à l'ordre de la SSLT
- ⇒ 1 photo d'identité

En cas de renouvellement :

- ⇒ Cet imprimé d'adhésion complété
- ⇒ Certificat médical FFTir complété par votre médecin mis à jour sur votre compte EDEN
- ⇒ paiement de 145€ à l'ordre de la SSLT
- ⇒ photocopie licence précédente

En cas de mutation :

- ⇒ Cet imprimé d'adhésion complète
- ⇒ Certificat médical FFTir complété par votre médecin mis à jour sur votre compte EDEN
- ⇒ 1 photo d'identité
- ⇒ attestation de sortie de l'ancien club
- ⇒ si mutation en début d'année : 195€ si ancienne licence périmée
- ⇒ si mutation en cours d'année: 50€ si licence déjà payée
- ⇒ photocopie licence précédente
- ⇒ photocopie carte d'identité

Les demandes accompagnées des pièces nécessaires sont à envoyer en priorité par message-rie à : licence.sslt87@sfr.fr

Pour les personnes ne disposant pas de matériel informatique, les envois doivent être envoyés à l'adresse postale mentionnée dans l'entête du bulletin d'adhésion.

PAIEMENT: il doit être effectué par virement bancaire aux coordonnées bancaire de la SSLT ci-dessous sans oublier de bien indiquer vos nom, prénom et/ou n° de licence dans la référence de votre virement.

Identifiant national compte bancaire - **RIB**
Identifiant international de compte bancaire - **IBAN**

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10278	36502	00010658202	89	CCM LIMOGES Centre

IBAN (International Bank Account Number)	BIC (Bank Identification Code)
FR76 1027 8365 0200 0106 5820 289	CMCIFR2A

Attention: tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte sans rappel de l'intéressé.

Date :
Signature du demandeur



NOTA : ce document doit être rempli lisiblement en majuscules . Il doit accompagner toute demande de licence adulte, jeune, enfant mineur. La licence fédérale définitive ne pourra être remise au demandeur qu'après délivrance d'un certificat médical conformément à l'article 5 de la loi 99-223 du 23 mars 1999



CERTIFICAT MÉDICAL

Certificat médical de non contre-indication à la pratique du Tir sportif

Saison 2022/2023

Je soussigné(e), Docteur

certifie avoir examiné ce jour conformément à l'article A.231-1 §5 du code sport :

Monsieur Madame

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Et atteste n'avoir pas constaté à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique du Tir sportif en et hors compétition.

Et que son état de santé physique et psychique n'est pas incompatible avec la détention des armes et munitions.

Conformément à l'article L.231-2-3 du Code du Sport sur les disciplines à contraintes particulières, le présent certificat est valide pour une durée maximale de 1 an à compter de la date où il a été établi.

Date :

Cachet du médecin

Signature du médecin